

## **500 manifestant.e.s dans les rues de Lannemezan, dans la dignité, et pour exiger la libération de Georges Ibrahim Abdallah.**

La préfecture des Hautes Pyrénées aura tout fait pour empêcher la tenue de la manifestation du samedi 21 octobre 2023.

Une manifestation qui se déroule depuis 2013 à Lannemezan à la même date, qui s'est toujours déroulée dans le calme et dont l'objet est d'apporter son soutien à Georges Ibrahim Abdallah, citoyen libanais incarcéré depuis 1984 et libérable en droit Français depuis 1999 !

Ainsi pour une déclaration de manifestation déposée le 3 octobre 2023, la Préfecture n'aura délivré son arrêté d'interdiction que le 20 octobre à 9 h du matin alors que la décision était prise et l'arrêté signé de la veille.

Volonté de gagner du temps et de nous empêcher d'exercer un droit reconnu par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ?

Cela n'a pas empêché le collectif des Hautes Pyrénées pour la libération de Georges de saisir le Tribunal administratif de Pau qui, dans une ordonnance délivrée le samedi 21 octobre à 13 h 15 a rendu justice à toutes celles et tous ceux qui depuis des années se mobilisent pour cette cause qui honore la dignité humaine.

M. le Préfet des Hautes Pyrénées, dans un courrier du 19 octobre adressé au collectif avait écrit : "....cette manifestation constitue, en elle-même, une atteinte à la dignité humaine et un trouble à l'ordre du public".

Pour les manifestant.e.s qui se sont exprimés dans le calme samedi, ce qui interpelle la dignité humaine c'est bien la situation d'un homme qui a bénéficié de deux décisions favorables de libération conditionnelle et qui reste en prison du fait de la volonté du gouvernement.

Jamais, dans nos rencontres avec les acteurs institutionnels de tels propos n'avaient été employés pour qualifier cette manifestation.

Lors de la rencontre du collectif 65 avec les conseillers justice et sécurité d'Emmanuel Macron à la Préfecture des Hautes Pyrénées le 29 juillet 2022, jamais le droit à défendre la cause de cet homme jugé en 1987 et libérable depuis 1999 ne fut qualifié en ces termes.

La réponse apportée par les manifestant.e.s ce samedi 21 octobre 2023 se suffit à elle même.

Nous étions 500 en dépit de tout, en dépit des menaces de sanction et des intimidations.

Plus de cent militante.s venus des Bouches du Rhône dont le secrétaire général de l'Union Départementale CGT, Olivier Mateu. Mais aussi de Paris, de Montpellier, de

Saint Etienne, de Belgique, du Gers, de Bordeaux, du Nord..... ils avaient répondu présent.e.s et ils auraient dû être bien plus nombreux sans les entraves à la liberté de manifester qui se sont multipliées, à Lannemezan comme ailleurs dans le pays.

Des autocars affrétés avaient été annulés en dernière minute, à Bordeaux, à Paris, à Bruxelles, à Lyon, à Toulouse.....

A l'issue de la manifestation la force et la détermination étaient présentes à l'esprit de toutes et tous.

Une détermination et une conviction pour organiser au printemps une nouvelle manifestation de soutien à Georges Ibrahim Abdallah qui entame en 2024 sa quarantième année de détention et qui attend la décision du juge d'application des peines à sa demande de libération conditionnelle formulée le 8 juin dernier.

Une décision qui devrait sans doute intervenir en 2024 comme l'a précisé maître Jean Louis Chalanset, avocat de Georges Ibrahim Abdallah, présent dans le cortège.

Pour conclure nous rappellerons ici les propos de l'évêque Jacques Gaillot, disparu en 2023, qui venait rencontrer tous les ans Georges Ibrahim Abdallah et qui s'exprima ainsi le 3 juin 2022 :

*« Pour Georges Ibrahim Abdallah , c'est à un devoir d'humanité auquel la France doit répondre aujourd'hui ».*

**OUI l'engagement pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah est un devoir d'humanité et de dignité.**

Dans le même esprit, et alors que la situation humanitaire à Gaza est jugée catastrophique par l'ONU après 14 jours de bombardement incessants, les agences de l'ONU présentes sur place décrivant des morts d'enfants à un rythme effrayant, nous appelons à participer aux rassemblements et manifestations programmées dimanche 22 partout dans le pays pour exiger :

**UN CESSEZ LE FEU IMMÉDIAT ET LA LEVÉE DU BLOCUS DE GAZA !**